

AVIS AUX PARENTS

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ
D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

Si ... votre enfant fréquente une école de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys CSMB)
Si ... votre enfant éprouve des **difficultés d'apprentissage**
Ou... votre enfant a un **handicap intellectuel, physique, organique ou sensoriel**
Ou... votre enfant bénéficie d'un **plan d'intervention**

Alors, le Comité consultatif des services aux élèves HDAA vous concerne !

À quoi sert le Comité des services aux élèves HDAA ?

- ▶ Le Comité donne son avis sur la politique d'organisation des services aux EHDAA.
- ▶ La Commission scolaire doit consulter le Comité sur l'organisation des services éducatifs aux EHDAA.
- ▶ La Commission scolaire doit consulter le Comité sur l'affectation des budgets pour les services aux EHDAA.
- ▶ Le Comité des services aux élèves HDAA regroupe autour d'une même table tous les partenaires œuvrant auprès des élèves HDAA. On y trouve des parents d'élèves HDAA, des enseignantes ou enseignants, des représentantes ou représentants du personnel, une ou un représentant de la Direction générale et des représentantes ou représentants d'organismes communautaires.

Le Comité a aussi comme mandat de s'assurer que les parents d'élèves HDAA soient bien informés des services que reçoivent leurs enfants. Le Comité met en ligne un guide destiné aux parents des élèves HDAA dans lequel vous retrouverez des informations sur :

- ▶ L'organisation des services à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- ▶ Le rôle des intervenantes ou intervenants scolaires
- ▶ Le plan d'intervention
- ▶ Les différents parcours de formation possibles pour les élèves HDAA
- ▶ Procédure d'admission et d'inscription
- ▶ Informations générales

Vous pouvez consulter le guide sur le portail de la CSMB :



Service des ressources éducatives
Septembre 2010



Au www.csmb.qc.ca à l'onglet Comités de parents et implication.

OU

Demander à votre direction d'établissement un exemplaire.

▶ **Comme parents, vous pouvez assister aux réunions régulières du Comité consultatif des services aux EHDAA. Une période de questions est allouée en début de chaque réunion. Les dates de réunions du Comité consultatif des services aux élèves HDAA sont disponibles sur le site de la CSMB; www.csmb.qc.ca sous l'onglet comité de parents.**

▶ Les documents relatifs au Comité consultatif des services aux élèves HDAA sont **aussi** disponibles sur le site csmb.qc.ca sous l'onglet comité de parents et plateforme d'implantation.

▶ Pour de plus amples informations sur les dates, heure, lieu, membres du Comité, communiquez avec Mme Myriam Lemire au 514 855-4500 poste 8802.